

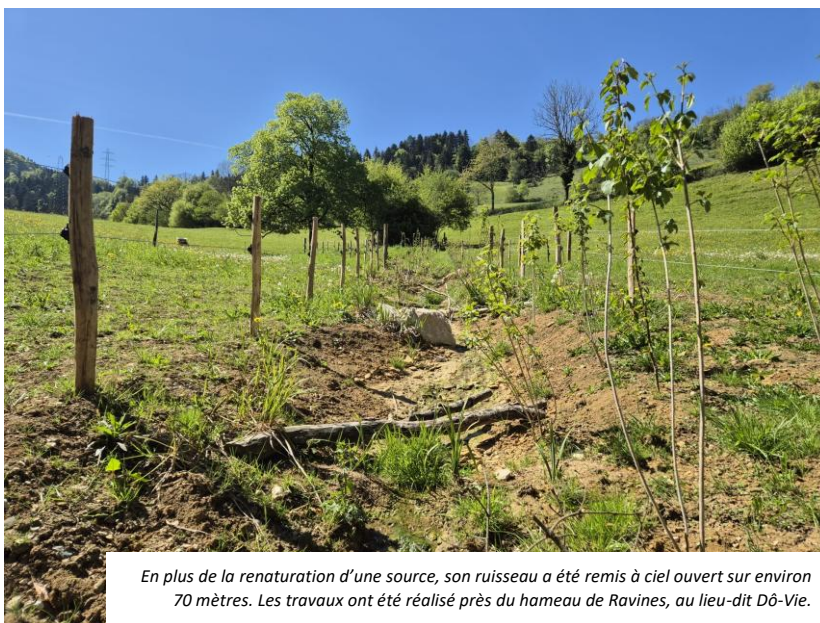
COMMUNIQUE DE PRESSE – 15 juin 2026

Protection d'une source et remise à ciel ouvert de son ruisseau : l'aboutissement d'un projet conséquent dans le Clos-du-Doubs

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



En plus de la renaturation d'une source, son ruisseau a été remis à ciel ouvert sur environ 70 mètres. Les travaux ont été réalisés près du hameau de Ravines, au lieu-dit Dô-Vie.

Le Parc du Doubs a mené à bien un important projet dans le Clos-du-Doubs, à proximité du hameau de Ravines, combinant la remise à ciel ouvert d'un ruisseau et la renaturation de sa source. Réalisés fin 2025, ces travaux ont permis de redonner un fonctionnement naturel à ce milieu qui avait été capté et drainé par le passé pour les besoins de l'agriculture. Grâce à une collaboration étroite avec le propriétaire des lieux, les travaux constituent aujourd'hui un exemple concret de conciliation entre exploitation agricole et promotion de la biodiversité.

À proximité du hameau de Ravines, dans le Clos-du-Doubs, un ruisseau coule à nouveau à ciel ouvert et sa source a retrouvé un aspect plus naturel grâce à un projet mené récemment par le Parc du Doubs. Ce milieu avait été modifié au fil du temps pour répondre aux besoins de l'exploitation agricole. La source était captée directement à son émergence pour abreuver le bétail et le ruisseau canalisé sous terre sur plusieurs dizaines de mètres pour éviter les surfaces détrempées.

Le chantier mené l'an dernier a débuté par le démontage des anciennes installations de captage de la source devenues inutiles puisque l'agriculteur avait pu connecter un nouvel abreuvoir au réseau d'eau. La source est désormais protégée du piétinement du bétail grâce à une clôture adéquate. De plus, le ruisseau a été remis à ciel ouvert sur près de 70 mètres. Des petites structures en bois et en pierres ont été aménagées dans le lit du cours d'eau pour offrir des cachettes à la petite faune. Enfin, des arbustes et quelques arbres indigènes ont été plantés sur les deux berges afin d'ombrager le cours d'eau dans quelques années. Aujourd'hui, les travaux réalisés fin 2025 portent leurs fruits et la végétation reprend ses droits.

Un projet bénéfique pour la biodiversité et l'agriculture

Le projet de Ravines se distingue par son approche globale, associant la renaturation d'une source, un milieu précieux pour la biodiversité mais souvent menacé en Suisse, et la remise à ciel ouvert du ruisseau qui en est issu. Tous deux constituent des refuges importants pour de nombreuses espèces d'insectes et d'autres invertébrés.

Mené en étroite collaboration avec le propriétaire et exploitant du terrain, le projet a également été conçu pour répondre aux besoins de l'agriculture. Un passage à gué permet aujourd'hui au bétail et aux véhicules agricoles de franchir le ruisseau, tandis que les secteurs les plus sensibles sont protégés. Cette solution illustre qu'une gestion concertée peut bénéficier à la fois à la nature et à l'exploitation agricole.

Un projet porté par le Parc du Doubs

Avant le lancement des travaux, les services cantonaux, la commune ainsi que les organisations concernées ont été consultés afin d'intégrer leurs remarques dans le projet. Cette démarche a permis d'aboutir à une solution soutenue par les différents acteurs.

D'un montant d'environ 26 000 francs, le projet a bénéficié d'un financement public à hauteur de 60 %. Le solde a été couvert par plusieurs fondations romandes et alémaniques, sur demande du Parc du Doubs. En raison de la faible taille du cours d'eau, ce projet ne relevait pas de la planification cantonale des revitalisations. Il illustre ainsi le rôle complémentaire que peut jouer le Parc du Doubs dans la restauration écologique de milieux aquatiques.

CONTACT

Bettina Erne, Cheffe de projet Nature
+41 76 537 59 76
bettina.erne@parcdoubs.ch